

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : *Adjoint(e) pédagogique au Directeur du site ENSM de Saint Malo*
N° du poste : *Ne pas renseigner*

Cotation du poste	<i>Groupe 3</i>
Catégorie	<i>A / A+</i>
Famille d'emploi	<i>RIE - Recherche, innovation et enseignement</i>
Emploi	<i>RIE009 - Chargé / Chargée d'entité d'enseignement</i>
Correspondance RIME	<i>FP2RCH10 - CONSEILLÈRE/CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</i>
Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme	<i>Ecole Nationale Supérieure Maritime</i>
Localisation	<i>SAINT MALO</i>

Contexte professionnel :

L'Ecole nationale supérieure maritime (ENSM) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) constitué sous la forme d'un grand établissement au sens du code de l'éducation. C'est un établissement d'enseignement supérieur (de l'ordre de 1 200 élèves) qui forme des officiers de la marine marchande et des ingénieurs en génie-maritime. La tutelle en est assurée par la Ministre chargée de la mer.

L'ENSM est répartie sur quatre sites, situés à Marseille (cycle L, ingénieur navigant), Le Havre (cycle M ingénieur navigant, cursus officier chef de quart passerelle international et siège social de l'ENSM), Nantes (cursus ingénieur génie maritime) et Saint-Malo (cursus officier chef de quart machine).

Missions :

L'adjoint pédagogique constitue le relai « site » de la direction des études en tant que responsable de la pédagogie sur son site.

L'adjoint(e) pédagogique au Directeur de site élabore, en premier lieu, les emplois du temps des élèves (formation initiale, formation professionnelle et formation continue) et enseignants du site conformément aux référentiels en vigueur. Il (elle) assiste par ailleurs le Directeur de site dont il (elle) assure, lorsque ce dernier est absent, la suppléance. Il (elle) a autorité sur les trois agents du Bureau des études et de la formation (BEF)

Description de l'emploi :

En matière de gestion pédagogique, l'adjoint(e) pédagogique :

- Elabore, suit et met à jour les emplois du temps du site ; la programmation des stages de formation continue est réalisée en concertation avec le pôle formation continue,
- Anime, sous l'autorité du Directeur de site, l'équipe pédagogique, et s'assure du respect des procédures en vigueur
- Veille à l'entretien et à la modernisation des matériels pédagogiques en liaison avec le chef des travaux,
- Prépare les jurys de fins de semestres des différentes formations,
- Participe, avec le pôle formation continue et le directeur de site, à la vérification des heures d'enseignements dispensées par tous les enseignants du site,
- Transmet à la direction des ressources humaines l'état mensuel des vacances

- Transmet à la directrice des études l'état annuel des heures complémentaires via Aurion
- Participe, avec le directeur de site, en lien avec la directrice des études ou son adjoint, le(s) chef(s) de département du site et la direction des ressources humaines, à la définition des besoins en enseignants, à leur recrutement, et à leur intégration selon les procédures en vigueur
- Coordonne, avec les enseignants du site, la mise en place et l'harmonisation des conférences et colloques,
- Est membre de la commission locale de vie scolaire,
- Participe à la préparation des différents audits

En matière de gestion administrative et de représentation du site, l'adjoint(e) pédagogique :

- Assiste et éventuellement supplée le directeur de site dans le cadre de missions définies ; il est informé des dossiers stratégiques nécessaires à l'exercice des périodes d'intérim,
- Participe, avec le directeur de site, à l'élaboration des besoins en investissements pédagogiques du site,
- Peut participer, avec le directeur de site ou en son absence, aux réunions d'organisation des manifestations locales
- Participe aux réunions locales et nationales relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche
- Participe conjointement au développement de partenariats avec les différents établissements d'enseignement supérieurs locaux,
- Participe à la mise en œuvre du projet de déménagement du site à Paramé

Liaison hiérarchique :

L'adjoint(e) pédagogique est placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Directeur de site et l'autorité fonctionnelle de la direction des études.

Il (elle) est en relation avec les agents du BEF, les enseignants, les élèves, les stagiaires, les adjoint(e)s pédagogiques des autres sites, le CEMAFOR et le CESAME

Compétences :

SAVOIR ETRE

- Être autonome
- Être méthodique, rigoureux, soucieux des règles de confidentialité
- Travailler en équipe
- Être réactif et force de proposition

SAVOIR FAIRE

- Savoir faire en organisation et management du personnel
- Sens des relations humaines
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Savoir échanger et rédiger, en français et également en langue anglaise

COMPETENCES TECHNIQUES

- Maîtrise de l'organisation et du fonctionnement de la scolarité dans une école d'enseignement supérieur
- Connaissance des textes réglementaires nationaux relatifs à l'enseignement supérieur et aux écoles d'ingénieur
- Connaissance des textes réglementaires nationaux et internationaux relatifs à la formation initiale et professionnelle maritime (dont STCW,,Convention internationale relative à la formation et aux qualifications des navigants),
- Connaissance de l'organisation de la formation initiale et professionnelle maritime
- Maîtrise de l'environnement bureautique et les outils informatiques appliqués à la gestion de la scolarité au sein de l'ENSM. La connaissance du logiciel Aurion et sa pratique seraient un plus.

Conditions :

L'adjoint(e) pédagogique est positionné(e) sur le site de Saint Malo.

Il (elle) dispose des outils numériques individuels. Les plages horaires de travail sont fixées par le règlement intérieur de l'école. Le rythme annuel de travail est fixé par le calendrier des études. Les congés sont posés en priorité sur les périodes de vacances scolaires des élèves. Le poste est éligible au télétravail

Contacts :

Envoi CV et lettre de motivation à recrutement@supmaritime.fr.

<i>Date de publication :</i> 12/04/2022	<i>Date limite de candidature :</i> 11/05/2022	<i>Date prévisionnelle de recrutement :</i> Poste susceptible d'être vacant
--	---	--